



Bilan d'Activité 2015

Mission Locale
du
Secteur de Cournon



1595 Jeunes
accompagnés
sur 2015

NOUVEAU
Depuis janvier 2016



www.facebook.com/missionlocalecournon

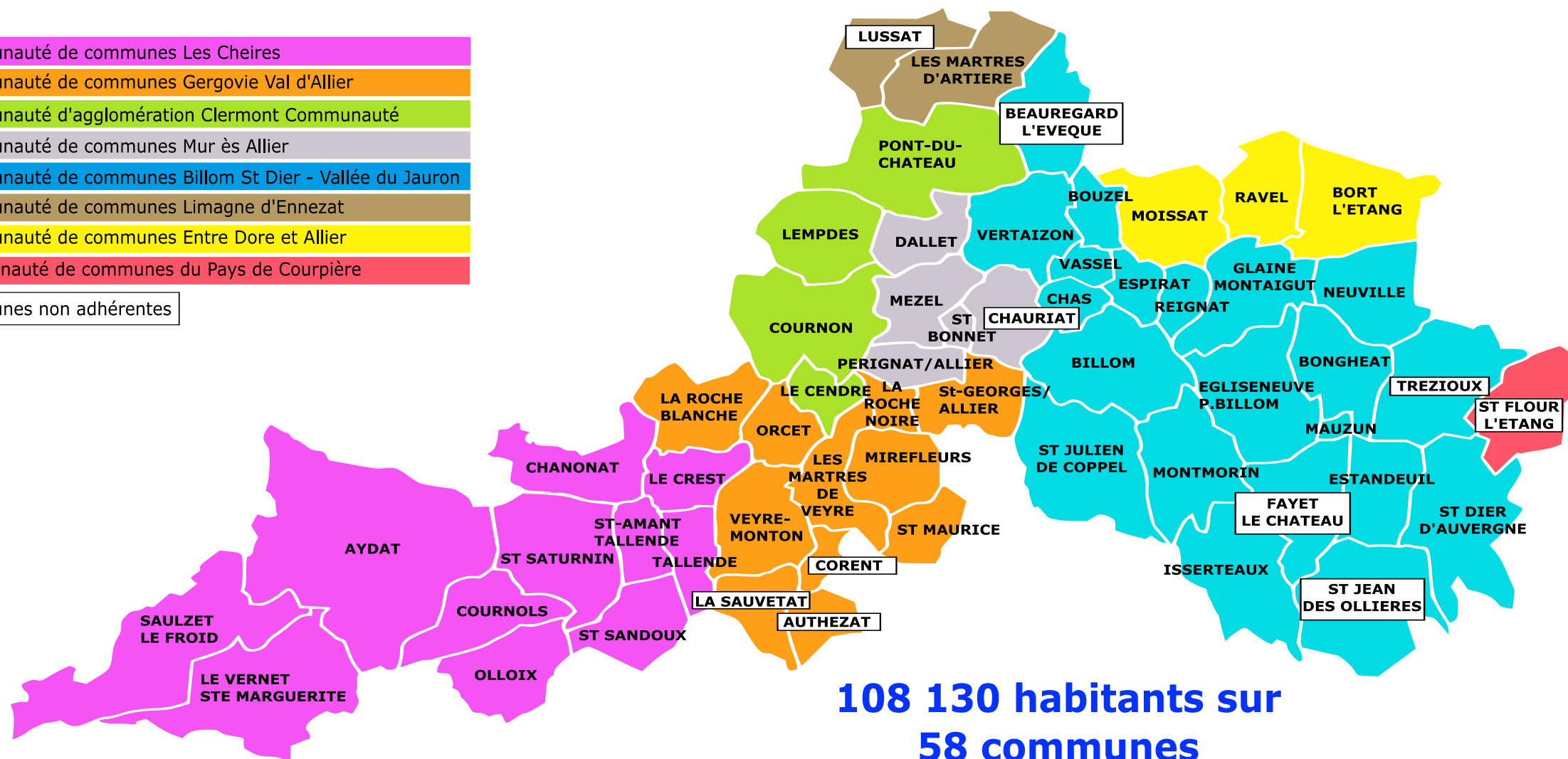
www.mission-locale-cournon.com



« Notre Mission , votre Réussite »

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE du SECTEUR de COURNON

Communauté de communes Les Cheires
Communauté de communes Gergovie Val d'Allier
Communauté d'agglomération Clermont Communauté
Communauté de communes Mur ès Allier
Communauté de communes Billom St Dier - Vallée du Jauron
Communauté de communes Limagne d'Ennezat
Communauté de communes Entre Dore et Allier
Communauté de communes du Pays de Courpière
Communes non adhérentes



La Mission Locale couvre un **territoire de 108 130 habitants** répartis sur **58 communes** regroupées au sein de **8 communautés de communes**. La zone d'intervention de la Mission Locale est caractérisée par une zone urbaine située en périphérie de Clermont-Ferrand et comportant un QPV à Cournon, une zone périurbaine et une zone rurale. 4 communes adhèrent à Clermont Communauté et 6 communes sont classées en ZRR. Ce territoire couvre une réalité économique et sociale très disparate avec une concentration des emplois principalement dans la première couronne clermontoise où sont implantées les zones d'activités économiques et commerciales, avec une forte spécialisation dans les domaines du commerce, des transports et des services.



Bilan d'Activité 2015

Informier

Orienter

Accompagner

Accueillir





Bilan d'Activité 2015

Accompagner

Informer

Accueillir

Orienter

1 726

Jeunes
en contact en 2015

1 565

Jeunes
en contact en 2014

Suite au passage à I-Milo, changement d'appellation



1 595

Jeunes
Accompagnés en 2015

1 470

Jeunes
Accompagnés en 2014

630

Premiers accueils
en 2014



682

Premiers accueils
en 2015





Bilan d'Activité 2015

L'Accompagnement de tous les Jeunes

Une Mission
de Service Public de Proximité

Dès son accueil dans la structure, le jeune bénéficie d'un accompagnement global et personnalisé, étape par étape, qui fait évoluer le jeune vers l'autonomie.

L'accompagnement à l'emploi constitue l'objectif final d'une insertion réussie

13 492

Actualités
(entretiens, lettres,
téléphone...)
en 2014



18 277

Actualités
(entretiens, lettres,
téléphone...)
en 2015

9 011

Entretiens
(individuels, collectifs...)
en 2014



11 070

Entretiens
(individuels, collectifs...)
en 2015

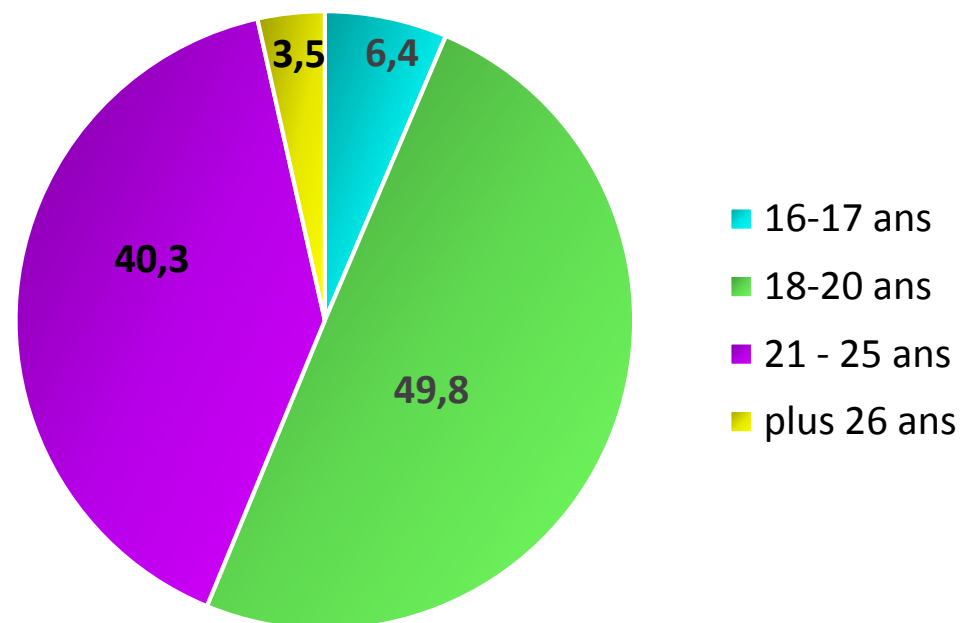




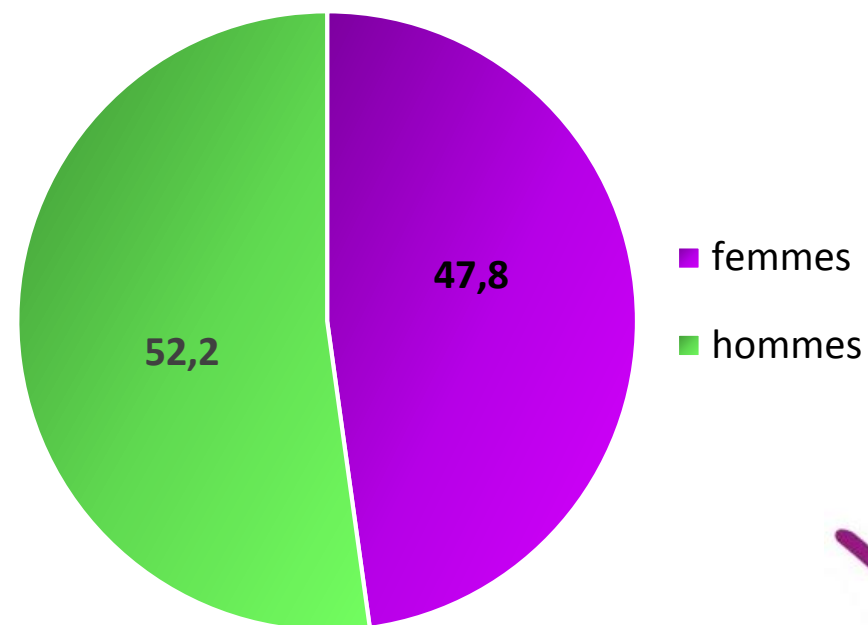
Typologie du public accueilli sur l'année 2015

1 595 jeunes en suivi

Répartition par âge en %



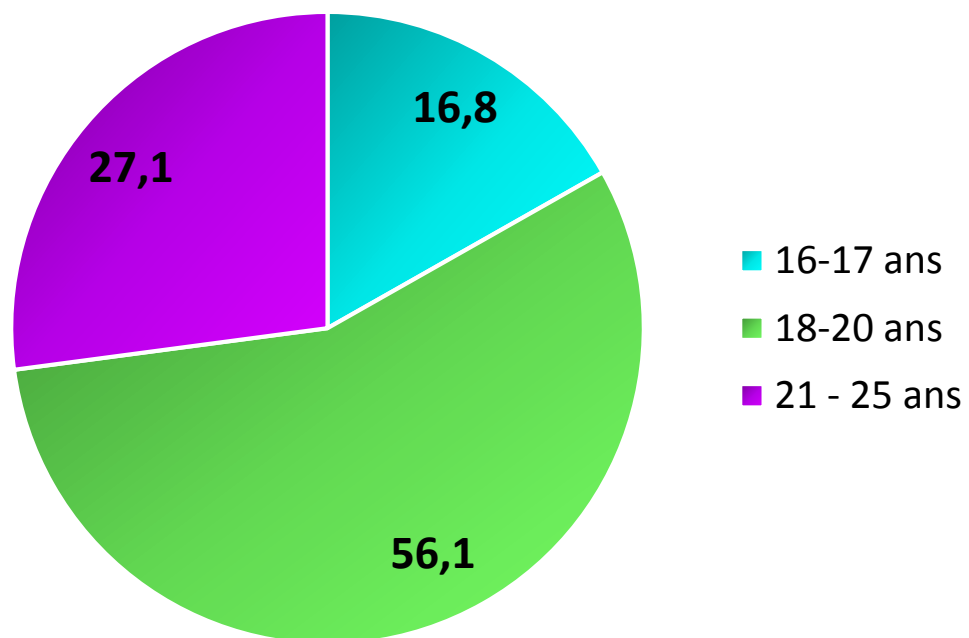
Répartition femmes/hommes en %



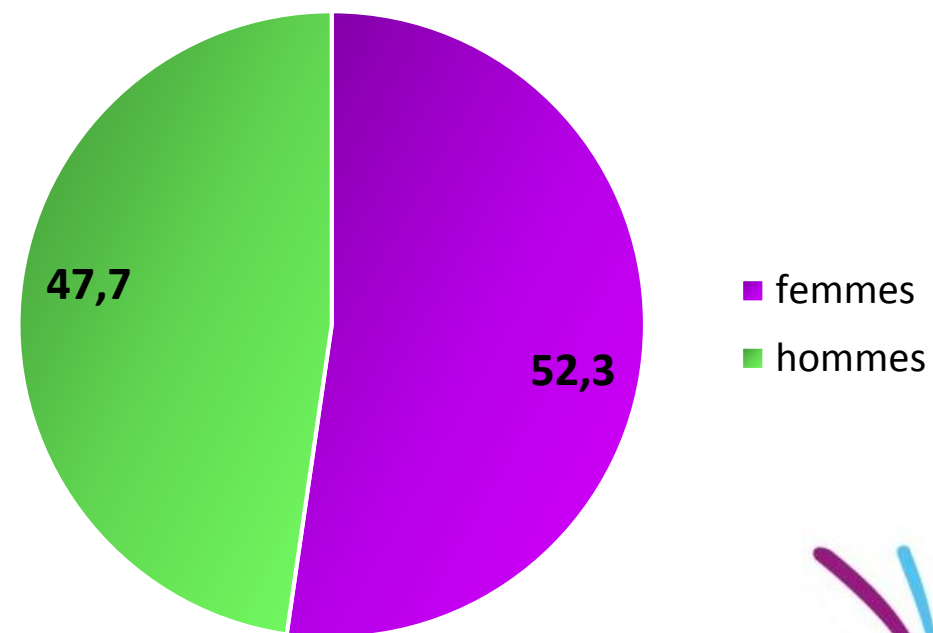


Typologie des Premiers Accueils sur 2015

Répartition par âge en %



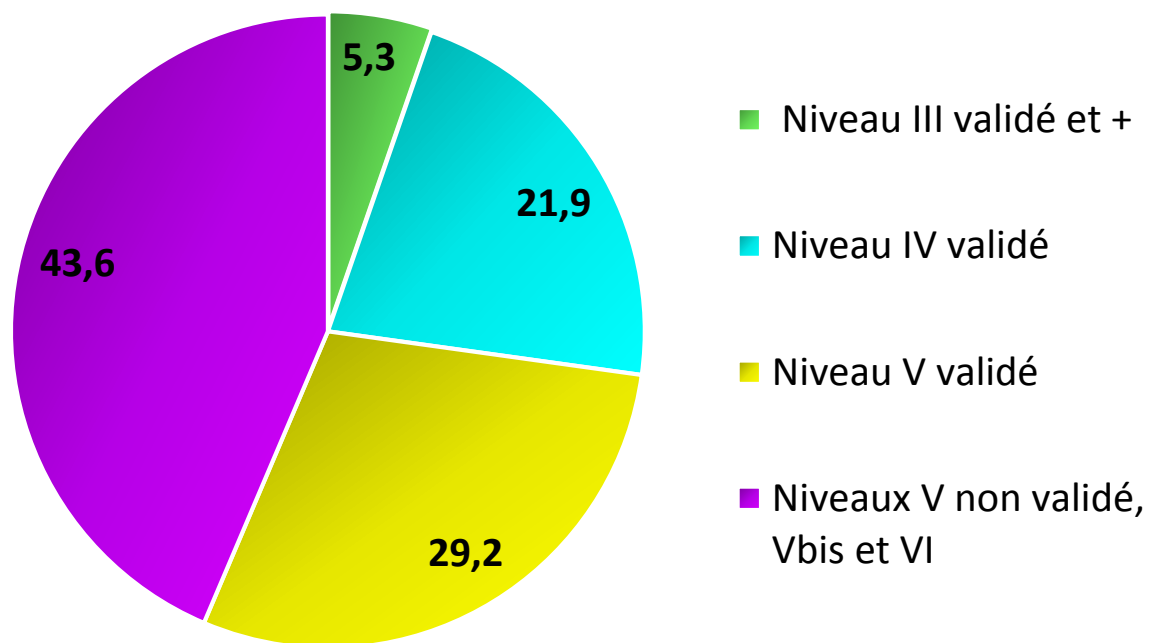
Répartition femmes/hommes en %



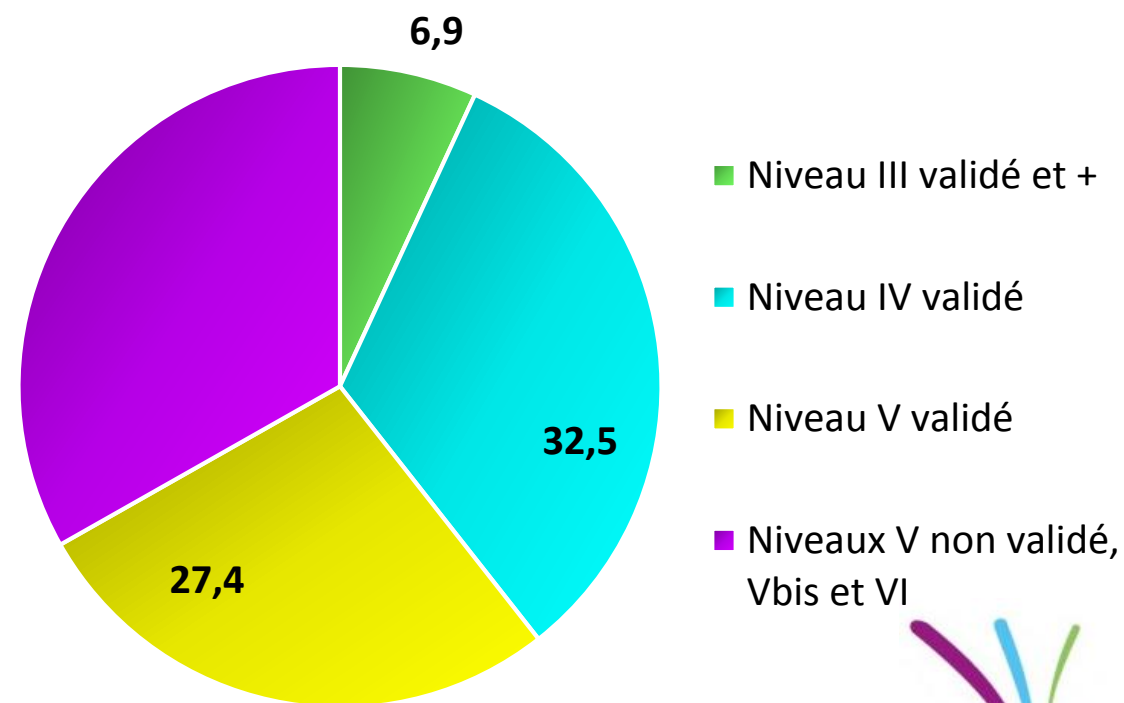


Niveau de qualification des Premiers Accueils 682 jeunes en 2015

HOMMES EN %

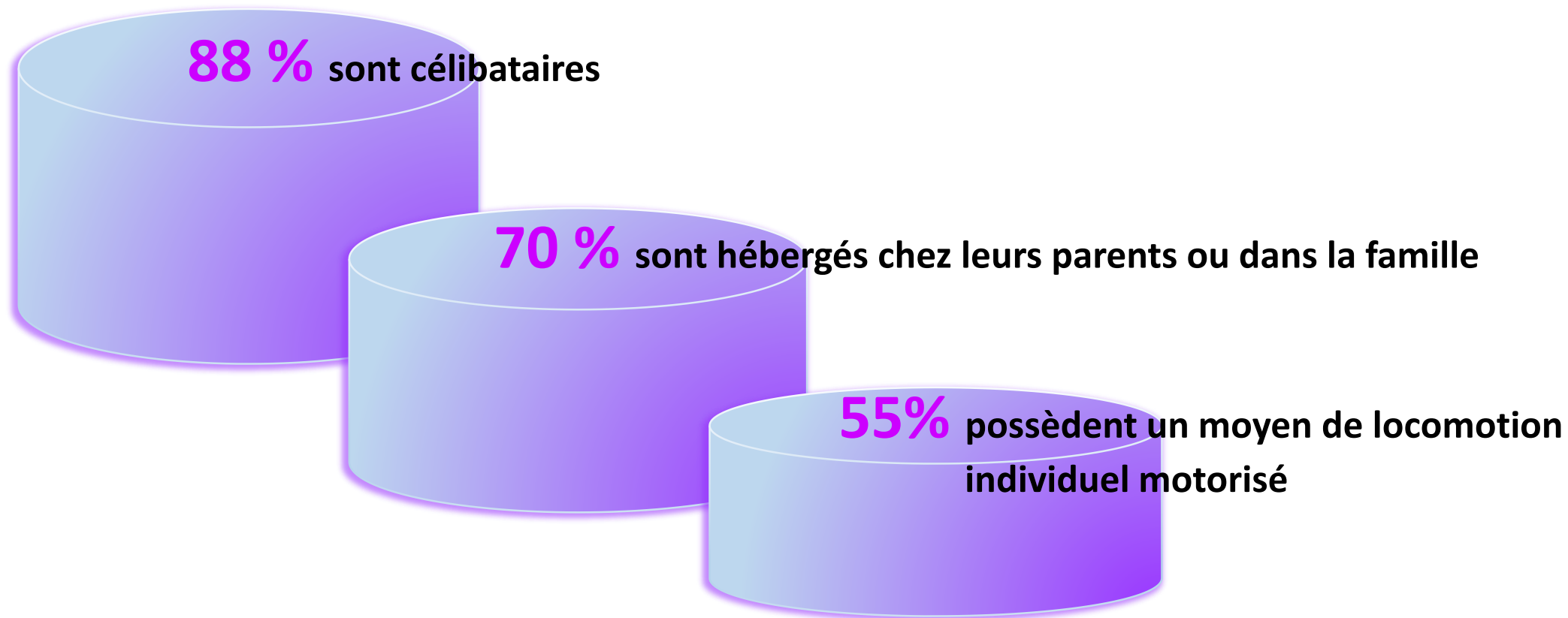


FEMMES EN %





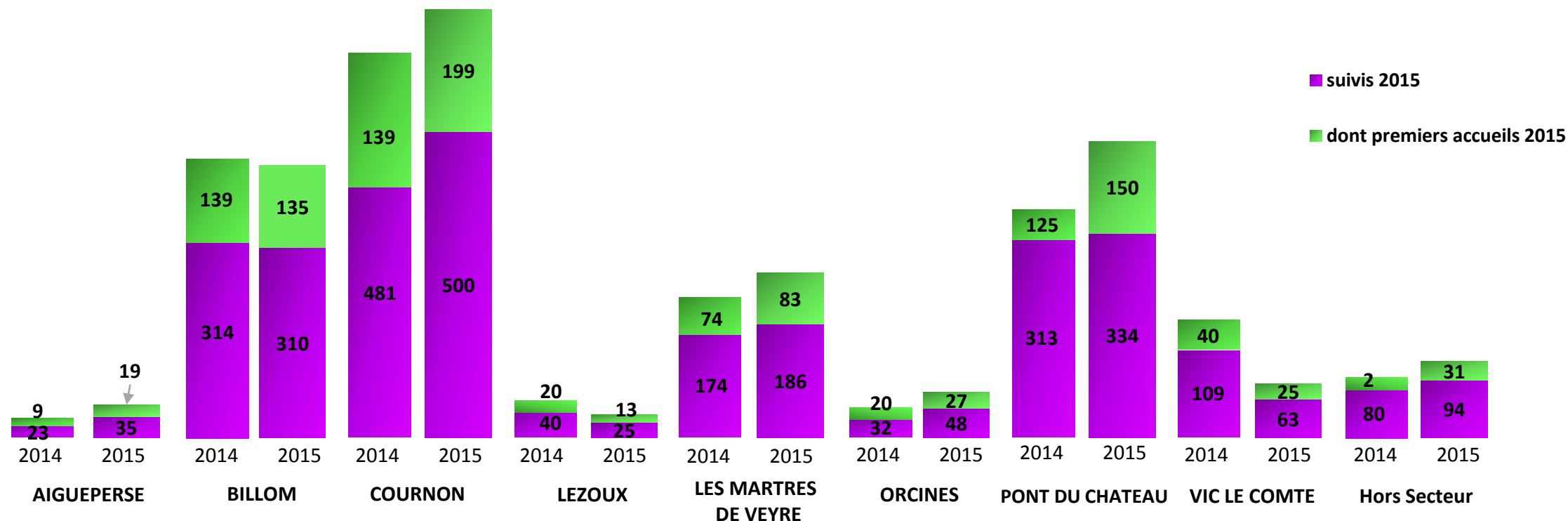
Caractéristiques du public accueilli sur l'année 2015





Répartition Géographique des jeunes

Premiers Accueils et suivis des jeunes en 2015 par canton

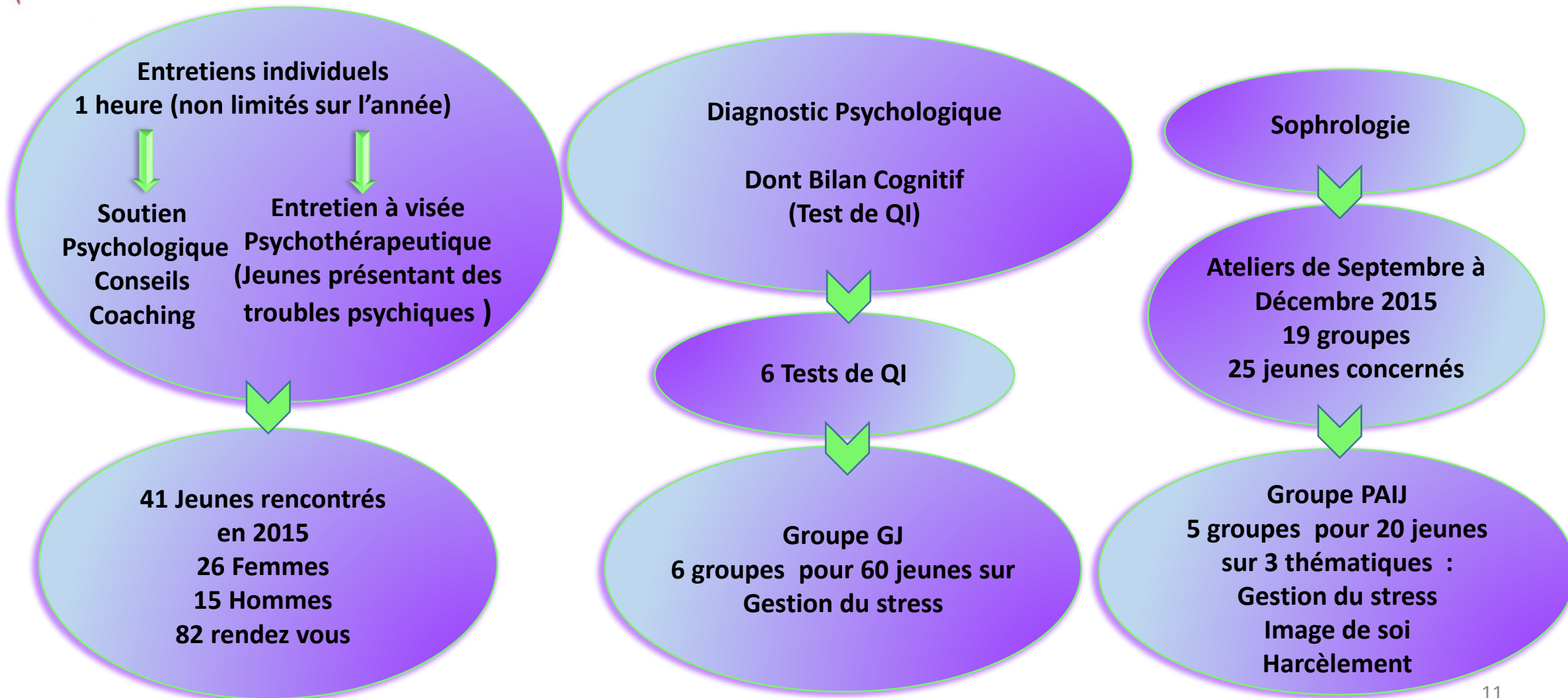




**Bilan d'Activité
2015**

La Santé

Intervention d'une Psychologue Clinicienne (mise à disposition par la CPAM) 3 demi journées par semaine





Bilan d'Activité 2015

L'Accompagnement Social et la Santé

Atelier Logement

En 2015, 3 ateliers ont été organisés au sein de la Mission Locale, animés par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale du Conseil Départemental et un Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle de la Mission Locale.

L'atelier se déroule sur deux jours :

- 1 demi journée pour traiter de la recherche de logement
- 1 journée (avec repas partagé offert par la Mission Locale) pour informer sur les charges liées au logement et celles du quotidien
- 1 demi journée pour échanger sur les services bancaires

Un classeur pédagogique (offert par le Conseil Départemental) est remis à chaque participant, complété par le jeune au fil de la session.

Tous les ateliers 2015 ont eu lieu à la Maison des Citoyens de Cournon.

40 jeunes ont été positionnés
18 jeunes ont participé à au moins
une session en 2015



Le Conseil Régional
participe également à hauteur
2 873,11€ au financement :

- ✓ de produits d'hygiène et de première nécessité pour 21 jeunes
- ✓ des visites d'aptitude pour 54 jeunes

Atelier Cuisine

En 2015, 1 atelier a été organisé en utilisant la cuisine de la Maison des Citoyens à Cournon

L'Atelier se déroule sur 1 demi journée pour traiter de l'équilibre alimentaire synonyme de diversité des aliments.

L'accent est porté sur l'incitation des jeunes à mieux se nourrir tout en gérant son budget sans gaspillage

- Eviter l'achat systématique de plats cuisinés,
- Comparer les prix en fonction des quantités
- Apprendre à reconnaître la qualité des aliments
- Connaître les légumes et fruits de saisons
- 1 Journée consacrée aux courses alimentaires en lien avec le choix des recettes décidées par le groupe et à la préparation du repas partagé en commun.

Au delà de l'expérience partagée, cet atelier est un moment d'échanges et de convivialité.

Jeunes ont été positionnés
29 jeunes ont participé
à l'atelier en 2015





Bilan d'Activité 2015

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes et Fonds Local d'Aide aux Jeunes



En 2015 les Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle ont instruit **122** aides pour un montant total de **28 318€**. Ces aides sont le plus souvent attribuées pour des secours d'urgence, l'aide à l'insertion et les secours temporaires.

Ces aides sont précieuses : elles permettent aux jeunes de faire face rapidement à des problèmes financiers ponctuels.

FDAJ

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes cofinancé par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

40 FDAJ ont été instruits en 2015.

FLAJ

Fonds Local d'Aide Aux Jeunes cofinancé par le Conseil Départemental et plusieurs collectivités locales (Cournon – La Roche Blanche – Le Cendre – Lempdes – Mirefleurs – Les Martres de Veyre). Toutes les communes du secteur de la Mission Locale de Cournon peuvent adhérer au FLAJ, moyennant une participation financière de 2,40€ par jeune âgé de 18 à 25 ans résidant dans la commune concernée.

82 FLAJ ont été instruits en 2015.





Bilan d'Activité 2015

La Formation

Actions préparatoires (co)financées par le Conseil Régional d'Auvergne

Ces actions de formation permettent aux jeunes demandeurs d'emploi de découvrir des métiers, s'orienter, construire et valider un projet d'insertion professionnelle. Elles ont aussi pour objectif de les préparer à l'accès à l'emploi ou à la qualification. Elles concernent tous les secteurs d'activités mais certaines sont dédiées à des domaines spécifiques.

147 jeunes ont suivi ces différentes actions préparatoires dont :

- ✓ 105 en atelier multisectoriel. Notons que 1 jeune sur 3 sort de ce type de formation avec une solution d'emploi ou de formation qualifiante ; et que 30% sortent avec un projet déterminé et validé.
- ✓ 11 en remise à niveau ou préparation de concours
- ✓ 7 à l'école de la deuxième chance
- ✓ 9 en préprofessionnalisation dans les métiers du transport et de la logistique
- ✓ 7 en préparatoire sanitaire et médico-sociale
- ✓ 4 en formation spécifique pour jeunes en situation de handicap intellectuel
- ✓ 2 jeunes sont partis faire des stages en Europe
- ✓ 1 en chantier école dans les métiers de l'animation et du sport
- ✓ 1 en polyvalence tertiaire et administrative

L'Information, l'Orientation, la Formation



Formations certifiantes et qualifiantes

En 2015, **51** jeunes ont eu accès à une formation débouchant sur une qualification et/ou un titre professionnel reconnu sur le marché du travail :

- ✓ 27 jeunes sont entrés en formation avec un financement Région
- ✓ 8 jeunes sont entrés en formation avec un financement Pole Emploi
- ✓ 16 jeunes avec d'autres sources de financement spécifique (Agefiph, Opacif, autofinancement,...)

L'information, l'Orientation

- Amener le jeune à découvrir et choisir un métier
 - Rendre le jeune acteur de sa démarche
 - Découvrir et comprendre le monde de l'entreprise
- Les Conseillers ont la responsabilité de transmettre des informations actualisées et adaptées à la situation de chaque public, d'aider le jeune à effectuer ses choix.
- Chaque mois, la Mission Locale propose un atelier d'aide à la détermination de projet d'une journée et demi.

27 Jeunes ont suivi l'**Atelier Diagnostic Approfondi** en 2015

LA CELLULE DE VEILLE EDUCATIVE (C.V.E.)

La Cellule de Veille Educative permet « une concertation et une mutualisation » entre l'Education Nationale et les Missions Locales pour les jeunes en risque de rupture ou sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

L'objectif est de proposer des solutions afin de réinscrire ces jeunes dans un parcours de formation, d'accompagnement vers la qualification ou l'emploi, ou un retour en scolarité.





Bilan d'Activité 2015

CIVIS

Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

La Loi de Cohésion Sociale de 2005 a confié aux Missions Locales la mise en œuvre du programme CIVIS. Ce programme est un droit à l'accompagnement pour chaque jeune rencontrant des difficultés d'accès à la vie professionnelle.

146 nouvelles entrées en 2015.



Les dispositifs d'Accompagnement Renforcé

PPAE

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

La Mission Locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi, et dans ce cadre elle accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

184 Jeunes ont été confiés à la Mission Locale par Pôle Emploi dans le cadre de la co-traitance.

La convention locale de coopération renforcée entre Pôle Emploi et la Mission Locale du Secteur de Cournon vise dans l'intérêt des jeunes et des employeurs à accentuer d'une part la complémentarité des savoir-faire respectifs et réciproques des offres de suivies des partenaires et d'autre part la territorialisation des actions avec un projet local de coopération permettant une adaptation des modalités d'intervention.



PAIJ

Plan d'Action en faveur de l'Insertion des Jeunes

Le PAIJ s'adresse aux jeunes résidant sur le territoire du Puy de Dôme âgés de 18 à 25 ans révolus, sans situation scolaire ou d'emploi et vivant dans la précarité. L'objectif de l'intervention du PAIJ est de lever les freins à l'autonomie sociale des jeunes du département. Les mesures d'accompagnement permettent aux jeunes de travailler à la mise en œuvre d'actions concrètes pour avancer par étapes sur un parcours d'insertion, une Bourse d'Autonomie peut être mobilisée pour l'accès aux soins, la mobilité, la subsistance de 125 € à 425 €. Selon les situations elle peut être renouvelée plusieurs fois dans l'année.

**5 BOURSES D'AUTONOMIE
POUR 2015**

POUR UN MONTANT DE 10 375€



62 Jeunes accompagnés
Dont **36** jeunes
entrés en 2015

ANI

Accord National Interprofessionnel

L'ANI prévoit un accompagnement renforcé des « jeunes décrocheurs » c'est-à-dire des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Il vise les jeunes de 16 à 25 ans révolus lors du 1^{er} accueil en Mission Locale qui n'ont pas de qualification de Niveau V. L'ANI se décompose en 3 phases sur une durée de 18 mois

- Une phase diagnostic
- Une phase d'accompagnement (12 mois pour les deux phases)
- Une phase de suivi dans l'emploi (6 mois)

Les jeunes qui intègrent le dispositif bénéficient d'une couverture sociale et l'accompagnement se matérialise par des entretiens réguliers avec un conseiller de la Mission Locale. L'objectif est un accès à l'emploi durable (CDD ou CDI de plus de 6 mois)

18 Jeunes entrés en
accompagnement en 2015



Les dispositifs d'Accompagnement Renforcé Action collective PAIJ – « MyReseau.com »

Objectifs

Cette action menée de septembre à décembre 2015 s'intègre aux parcours d'insertion des jeunes identifiés dans le cadre du PAIJ permettant d'aborder un ensemble de problématiques repérées. Elle doit permettre aux jeunes de surmonter leurs échecs successifs et de reprendre confiance en eux par le biais d'une expérience de réalisation collective favorisant l'expression individuelle, la connaissance de soi par un travail sur la communication et l'engagement notamment.

Public Ciblé

Jeunes bénéficiant d'un accompagnement renforcé dans le cadre du PAIJ, volontaires pour participer de manière assidue et active à l'action, avec une moyenne de 8 participants.

Déroulement de l'action

Module 1

OUTILS INFORMATIQUES, RESEAUX SOCIAUX

Module 2

**VIE PRATIQUE ET QUOTIDIENNE/VIE
CULTURELLE/VIE CITOYENNE**

Module 3

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Module 4

VIE PROFESSIONNELLE

Les participants ont été consultés afin de recueillir leurs attentes quant aux contenus qu'ils souhaiteraient voir apparaître sur le site Internet et la page Facebook de la Mission Locale qui ont été créés à cette occasion.



www.facebook.com/missionlocalecournon

www.mission-locale-cournon.com





Bilan d'Activité 2015

Centre de France
LA MONTAGNE

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI ■ Les jeunes ont contribué activement au projet

Projet numérique fédérateur

La mission locale pour l'emploi des jeunes du secteur de Cournon a créé une page Facebook (1) et un site internet (2).

Destinée à s'adresser aux jeunes de 16 à 25 ans, sans situation scolaire ou d'emploi et vivant dans la précarité, l'action collective « My-reseau.com » a été financée à hauteur de 10.000€ par le Conseil départemental dans le cadre du Plan d'action en faveur de l'insertion des jeunes.

Elle avait pour objet de lever les freins à l'autonomie sociale en leur permettant de participer notamment à la création d'un site internet et d'une page Facebook, avec une thématique transversale : les réseaux sociaux et leurs risques.

Conformément à la vocation d'accueil, d'information et d'accompagnement par la Mission, cette action visait un triple objectif : socialisation et redynamisation, action éducative et accompagnement social, évolution des parcours d'insertion.

Réunis en ateliers, les jeunes ont suivi quatre modules : réseaux sociaux et cyber risques ; vie pratique et quotidienne, vie citoyenne et vie culturelle ; développement personnel ; et vie professionnelle.

À l'issue de cette action, c'est en présence d'Alexandre Pourchon, premier vice-président du Conseil départemental, de Marie-Agnès Girabet, chef de projet au Pôle jeunesse du Conseil dé-



PROJET « MYRESEAU.COM ». Alexandre Pourchon, 1^{er} vice-président du Conseil départemental (3^e en partant de la gauche), est venu assister à la mise en œuvre du site internet et du compte Facebook.

partemental ; et de Nadine Chabrier, nouvelle directrice de la Mission Locale de Cournon, que les stagiaires ont officiellement lancé la page Facebook et le site internet de la Mission locale pour l'emploi des jeunes.

Lors de la présentation de l'action, Virginie Petit, conseillère en insertion sociale et professionnelle, a souligné la bonne participation et l'implication de tous les stagiaires.

Avec une réelle prise de confiance en soi, ils ont acquis une certaine maîtrise du fonctionne-

ment et de l'utilisation du site internet dans un but professionnel ainsi qu'une meilleure connaissance de la gestion des documents administratifs.

La dynamique du groupe qui s'est créée à la marge à travers des activités collectives proposées par les jeunes, telles que des jeux de société et des ateliers cuisine, facilitant le lien social, leur a permis au fil du temps de se libérer et pour certains d'entre eux d'avancer sur leur projet professionnel.

L'apprentissage de l'utilisation

des outils informatiques devrait leur permettre de mieux appréhender leur recherche d'emploi, de rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation. Un bilan en tout point positif pour les responsables de la Mission locale et pour les jeunes.

(1) facebook.com/mission-locale-cournon
(2) www.mission-locale-cournon.com

Pratique. La Mission locale pour l'emploi des jeunes, 10 place Jean-Jaurès, (tél. 04.73.84.42.76) est ouverte en semaine de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (sauf le lundi après-midi).



Bilan d'Activité 2015



1 Repérer les jeunes

2 Décider de l'entrée du jeune dans la démarche



4

Construire ensemble un parcours avec des mises en situation professionnelle



3

Signer un engagement réciproque avec le jeune



5

Permettre l'autonomie



GARANTIE JEUNES

Cet accompagnement concerne les Jeunes de 18 à 25 ans en grandes difficultés

- ✓ Ni scolarisé
- ✓ Ni en emploi
- ✓ Ni en formation
- ✓ Sans soutien familial
- ✓ Ressources inférieures au RSA

Ses Objectifs:

- ✓ Accès à l'autonomie sociale et professionnelle
- ✓ Accès à une première expérience professionnelle

Sur l'année 2015, 11 groupes ont intégré la Garantie Jeunes, soit 103 Jeunes, 3 de plus que le prévisionnel.

Ces jeunes ont perçu une allocation de 461€ qui est revalorisée chaque année.

Afin d'accompagner les jeunes, la Mission Locale mobilise :

- ✓ 2 Conseillers en Insertion
- ✓ L'intervention du Pôle Entreprise
- ✓ 1 Agent Administratif en soutien





Bilan d'Activité 2015

Zoom sur le dispositif « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » Dynamik'Emploi

★ POUR UNE GARANTIE EUROPÉENNE POUR LA JEUNESSE AVEC L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ★



Traduction de l'engagement de l'Union Européenne à s'investir en faveur de l'emploi des jeunes, l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale en faveur des jeunes européens les plus en difficultés,



Principaux objectifs visés par l'opération



Le projet « Dynamik'Emploi » déposé par la Mission Locale a été conçu pour répondre au premier service attendu par les jeunes NEET (ni étudiant, ni en emploi, ni stagiaire) de 16 à 25 ans qui fréquentent la Mission Locale, avec pour objectif, l'accompagnement vers et dans l'emploi. Souvent primo-demandeurs d'emploi, ces jeunes peuvent cumuler une ou plusieurs difficultés qui freinent leur accès à l'emploi : peu ou pas de qualification, une mobilité géographique réduite, peu ou pas d'expérience professionnelle, une méconnaissance des attentes des employeurs et des métiers porteurs d'emploi, une absence de maîtrise des techniques de recherche d'emploi et de son organisation, des difficultés à se mettre en action avec constance et dans la durée.



L'opération vise donc à proposer un accompagnement renforcé, d'une durée relativement courte (environ 3 mois et n'excédant pas 6 mois), couplant les approches individuelles et collectives.



« Initiative pour l'Emploi des Jeunes » Dynamik'Emploi



☒ Permettre aux jeunes volontaires de se mettre dans une dynamique active, rapide et soutenue de recherche d'emploi, en leur fournissant l'appui nécessaire à travers un accompagnement suivi et personnalisé

☒ Créer rapidement des liens directs avec les employeurs et démultiplier les opportunités de confrontation avec le monde de l'entreprise par le biais de PMSMP, d'interventions des employeurs sur le groupe, de démarches actives, de mises en relation avec les offres d'emploi et le contact permanent avec les conseillers entreprises de la Mission Locale.

☒ Trois principes horizontaux sont présents de manière transversale :

- L'égalité des chances et la non-discrimination
- L'égalité hommes/femmes
- Le développement durable



☒ Les conseillers repèrent et proposent le dispositif IEJ aux jeunes.
Après une information collective, les jeunes volontaires intègrent l'IEJ, lors d'une phase clef : le diagnostic d'entrée qui permet la co-contractualisation d'un parcours personnalisé. Ce contrat engage le jeune et le « conseiller référent IEJ ».





Bilan d'Activité 2015

« Initiative pour l'Emploi des Jeunes » Dynamik'Emploi

★ POUR UNE GARANTIE EUROPÉENNE POUR LA JEUNESSE AVEC L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ★



52 jeunes ont participé à l'opération (27 garçons et 25 filles) avec une durée moyenne d'accompagnement de 85 jours

Durant l'accompagnement

- 17 jeunes ont effectué 27 périodes de PMSMP
- 29 jeunes ont effectué 78 situations d'emploi
 - ✓ 4 contrats en alternance
 - ✓ 26 CDD Intérim
 - ✓ 24 CDD à Temps plein
 - ✓ 17 CDD à Temps partiel
 - ✓ 3 CDI à Temps plein
 - ✓ 2 CDI à Temps partiel
 - ✓ 2 EAV non marchand

Situation à la sortie du dispositif

- 10 jeunes sont en emploi durable (CDD ou CDI de plus de 6 mois)
- 14 jeunes sont en emploi temporaire (CDD ou CDI de moins de 6 mois)
- 3 jeunes sont en reprise d'études ou en formation
- 25 jeunes sont en recherche d'emploi sans suivre de formation ni d'étude



Au final, 14 jeunes n'accèdent pas à une situation durant et/ou à la sortie de l'opération, en raison d'une sortie anticipée du dispositif pour 9 d'entre eux (4 jeunes pour abandon, 1 jeune pour déménagement, 2 jeunes souhaitant se consacrer à la préparation d'un concours, 1 jeune pour raison de mobilité, 1 jeune pour problème de garde d'enfant), en raison de problématiques personnelles pour les 5 autres jeunes, malgré une implication dans le dispositif.



Bilan d'Activité 2015

Le Pôle Entreprise est chargé de la promotion des mesures d'aides à l'embauche du jeune. Il assure un conseil et une information auprès des entreprises et facilite les démarches de recrutement. Il se décline en plusieurs actions :

Un partenariat renforcé avec les entreprises

- ✓ **434** entreprises en contact (dont 265 nouvelles entreprises)
- ✓ **152** entreprises visitées (sans compter celles qui viennent se présenter directement à la Mission Locale)
- ✓ **178** offres d'emploi recueillies (dont 103 offres emploi d'avenir pour 123 employés)

La préparation des jeunes aux techniques de recherche d'emploi (ateliers CV, lettre de motivation, entretiens de recrutement)

La Mise en place de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) au même titre que les autres conseillers.

398 PMSMP au profit de **199** jeunes dans **261** entreprises

Le Pôle Entreprise

Contrat Unique d'Insertion



Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

**24 CAE dont 17
conventions initiales**

Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) est un contrat aidé (de 6 mois à 2 ans) qui a pour objet de faciliter l'insertion des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi dans le secteur non marchand.

Contrat Initiative Emploi (CIE)

Le Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) est un contrat aidé (de 9 mois à 2 ans) dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Contrat STARTER (CIE)

7CIE - Starter

Le Contrat STARTER propose sous forme de CDI ou CDD de 6 à 12 mois maximum. Il s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en difficultés d'insertion

Emplois d'Avenir

73 nouveaux contrats signés

- ✓ **47** dans le secteur non marchand
- ✓ **26** dans le secteur marchand

Emplois d'Avenir

Les Emplois d'Avenir proposent une solution d'emploi durable et l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés et prioritairement résidant en QPV ou en ZRR. L'accompagnement prévoit un suivi personnalisé avant, pendant et après le contrat. Ce dispositif est confié exclusivement aux Missions Locales.

L'Emploi d'Avenir est un contrat aidé de 1 à 3 ans prévoyant un plan de formation pour acquérir des compétences professionnelles supplémentaires afin d'accéder à un emploi durable.



L'Accompagnement vers l'Emploi

La Mission Locale propose aux jeunes des services pour faciliter leurs recherches d'emploi



Les ateliers CV - Lettres de motivation

2 Ateliers par semaine



Les Anim' Emplois (mise en relation offres d'emploi)

Le lundi matin à Cournon

Le mercredi matin à Billom

Le vendredi matin à Pont du Château



Le Com Apprentissage (faciliter et sécuriser les parcours en apprentissage)

96 jeunes ont été accompagnés



Ateliers apprentissage

3 ½ journées par mois d'ateliers pendant la campagne d'apprentissage (7 séquences d'ateliers apprentissage au profit de 34 jeunes inscrits sur le Com Apprentissage)



Immersions apprentissage

45 Immersions apprentissage au profit de 31 jeunes dans 39 entreprises différentes



Le Com Pro (Atelier sur les techniques de communication professionnelle)

5 jours en janvier et en avril





Bilan d'Activité 2015

L'Emploi en chiffres résultats 2015

845 CDD et **85** CDI

594 en CDD
227 en Intérim
24 en Saisonniers

80 Contrats en alternance

57 contrats d'apprentissage
23 contrats de
professionnalisation

149 Contrats Aidés

106 Emplois d'AVenir
36 CUI – CAE
7 CUI – CIE





Bilan d'Activité 2015



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

1 063 Tickets T2C
ont été distribués en 2015



La Mobilité

La Mobilité des Jeunes reste une préoccupation quant à l'insertion sociale et professionnelle. Faciliter l'accès au permis par tous les moyens existants est une priorité. Pour ce faire nous avons plusieurs outils :

L'Aide à la mobilité du Conseil Régional réservée aux jeunes qui accèdent aux dispositifs financés par la Région.

76 aides ont été accordées à 50 jeunes, pour un montant total de 4 833,20€.

La Carte Jeune Nouveau Monde est délivrée par le Conseil Régional pour les étudiants boursiers ou demandeurs d'emploi inscrits à la Mission Locale afin de faciliter l'autonomie des jeunes en leur attribuant, sous conditions de ressources, une aide directement créditée sur la carte de 200 € à 600 € pouvant notamment servir au financement du code de la route/du permis de conduire.



Plusieurs Mairies et Communautés de Communes (en contrepartie d'un investissement dans la collectivité) permettent aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en considérant :

- que le permis de conduire est un atout incontestable pour l'emploi et la formation,
- qu'il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes,
- et enfin qu'il contribue à lutter contre l'insécurité routière.

L'Association Plateforme de Mobilité du Puy de Dôme créée en 2013 au service des conseillers de la Mission Locale répond à toute demande liée à un problème de mobilité (prêt de scooters, de voitures, diagnostic et aide à l'obtention du permis de conduire).





Bilan d'Activité 2015

Vacances Ouvertes



Dispositif d'aide au départ autonome pour les jeunes des Missions Locales. Parcours Vacances est un programme d'aide aux projets de départs des jeunes en difficultés dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la Mission Locale (cotisation annuelle de 90 €) permet aux jeunes, par le biais de l'association Vacances Ouvertes d'obtenir **une bourse** (Aides aux Projets Vacances) d'un montant de **180 €**.



**8 jeunes ont bénéficié de
cette aide sur 2015 pour
un montant de
1 440€**

